



www.anqaev.fr



N° 2017 - 04

Octobre 2017

1. Journée méditerranéenne de l'air : les ports à Marseille le mardi 14 novembre

Notre président Daniel Moatti tentera une intervention formelle à cette journée organisée par Air Paca et Qualit Air Corse. Vu la densité de l'ordre du jour, nous craignons que notre revendication principale, "**des navires utilisant obligatoirement le fioul à 0,1% de teneur en soufre et l'alignement sur la législation de la Mer du Nord, de la Manche et de la Baltique**" soit quelque peu délaissée. Il est souhaitable que nombre de Niçois s'inscrivent à cette journée pour faire entendre notre volonté de préserver notre santé et celle de nos proches.

En effet, trois associations marseillaises, Cap au Nord, Laisse Béton et le Comité d'Initiative Locale de Tourette organisent une manifestation pour appuyer notre volonté de changer la législation ou d'imposer aux autorités municipales le choix de Venise qui a opté pour le 0,1% de teneur en soufre pour tous les navires entrant dans son port.

Voici le lien pour s'inscrire <http://jmaports-airpaca.blogspot.fr/p/formulaire-dinscription.html>

Gérard Bonnes, secrétaire général de l'ANQAEV, Président du Conseil Syndical du Neptune et Daniel Moatti, Président de l'ANQAEV sont déjà inscrits.

2. Depuis le 1^{er} juillet 2017, Venise impose l'utilisation du fioul le moins polluant à 0,1% de teneur en soufre, ce qui montre que notre demande n'est pas irréaliste et que les autorités vénitiennes ne craignent pas la fuite des touristes et des armateurs lorsque les autorités imposent leur volonté de respect de la santé des populations riveraines.

3. En **Espagne** le Gouvernement autonome d'Ibiza a voté "la décroissance touristique" car, selon cet exécutif, le tourisme de masse tue le tourisme.

4. **Monaco**, avance pour le refus d'accueil des croisiéristes tant que son port ne peut être équipé de portiques électriques capables d'alimenter les navires de croisière à l'arrêt. C'est ainsi que les autorités monégasques prennent en compte favorablement la demande des associations de défense des riverains et respectent la santé des monégasques.

FNE 06 : A l'assemblée générale de France Nature Environnement 06, le 27 septembre à Cagnes/Mer, notre président a été élu au Conseil d'Administration pour les Ports

Commission Locale de la Proximité et de l'Environnement du Port de Nice dont la création a été annoncée par Christian Estrosi, le Président de la Métropole le 27 juin 2017.

Nous y avons 2 sièges : Daniel Moatti, président de l'ANQAEV et Gérard Bonnes, président du Conseil Syndical du Neptune et secrétaire général de l'ANQAEV

La première réunion de la Commission devrait être annoncée prochainement.

=> Toutes ces réalisations et actions prouvent que nos demandes sont réalistes et vont dans le sens d'un futur plus propre très proche.

Le Bureau de l'ANQAEV Daniel Moatti, Gérard Bonnes et Pierre Colt

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE
SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@anqaev.fr